

Bègles, le 20 mai 2025

**COMPTE – RENDU
DU GROUPE PROJET BIEN VIVRE
ESPACES DE VIE ET DE RENCONTRES
DU CONSEIL DES SAGES**

Séance du lundi 05 mai 2025

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **M. Jean ANDRIAMANZAY**
 - **Mme Christine BARBIER**
 - **M. Franck CHAUSSÉ**
 - **Mme Monique DUMONT**
 - **Mme Christine DUPERRIN**
 - **M. François JEAN**
 - **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS
- } Membres du CDS

ÉTAIENT EXCUSÉES :

- **M. Philippe HAPKA**, membre du CDS
- **Mme Evelyne LAURENT**, membre du CDS
- **Mme Noëlle ROCHELOIS**, membre du CDS
- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS

ÉTAIENT ABSENTES :

- **Mme Laure ARNAUTOU**, membre du CDS
- **Mme Farida BOUMERZOUG**, membre du CDS
- **Mme Josiane SANTECLEMENTE**, membre du CDS

Rappel de l'ordre du jour :

Rencontre avec Alexandra Minicki, responsable du service Transition
écologique

Retour info bornes à verre

Retour info toilettes publiques

Divers : Prochaine réunion, retour des concertations par Benjamin Rochette,
assemblée plénière fin juin, début septembre et réunion publique « Lutte
contre les moustiques tigres » le 26/05 de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle Jean-
Lurçat

Christine Barbier s'est proposée pour rédiger le compte-rendu du groupe « Bien Vivre, espaces de vie et de rencontres ».

**1) Rencontre avec Alexandra Minicki, responsable du service Transition
écologique :**

Alexandra Minicki, responsable du service Transition écologique est venue rencontrer le groupe projet « Bien Vivre » du Conseil Des Sages. Alexandra travaille à la mairie depuis 14 ans. Elle a débuté en tant que chargée de mission au développement durable, puis a occupé le poste de responsable du service de la vie associative et enfin de responsable du service de la transition écologique depuis 2018.

Le service de la transition écologique travaille sur différents sujets :

- **La mobilité :**

- Le projet phare est l'école sans voiture (interdiction des voitures à l'entrée et à la sortie de l'école) ;
- L'installation des arceaux pour les vélos ;
- Les panneaux indiquant le temps à parcourir à pied ou à vélo ;
- La promotion des déplacements « doux ».

- **La stratégie climat :**

- Objectif de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre une neutralité carbone en 2050 ;
- Partenariat avec le service des « Bâtiments », concernant la production d'énergie renouvelable ;
- Sensibiliser les services en interne, le grand public (surtout non informé) et les jeunes (collèges, lycées, ...), sur les 3 principaux axes pour réduire notre bilan carbone.
 - L'énergie : gaz, électricité, numérique, domotique, ...

- Les déplacements : privilégier des transports publics et les déplacements à pied, à vélo, ...
- La consommation : alimentaire (diminution de la viande), informatique (ne pas changer son matériel aussi souvent, privilégier les appareils reconditionnés, ...), textile (acheter moins, de meilleure qualité, de seconde main, ...).

Le service de la transition assure différentes actions : la fresque du climat et les éco défis dans les collèges de Bègles.

Il est important de sensibiliser les plus jeunes car les neurosciences démontrent qu'il faut environ 3 ans pour que le cerveau imprime le changement et change son comportement.

- **La nature en ville :**

- Comment lutter contre les îlots de chaleur : végétalisation, voirie économe en émission de chaleur (pas de trottoirs noirs, perméabilité pour absorption de l'eau, ...)
- Les jardins partagés, la mairie s'occupe du suivi et de l'aménagement des jardins partagés. Les parcelles sont attribuées par le CCAS ;
- La lutte contre les moustiques tigres, comment vivre avec et comment les limiter : réunion organisée le 26 mai de 18 h 30 à 20 h 30 à la Salle Jean Lurçat (distribution de pièges à larves, trucs et astuces...). Il existait des « brigades du tigre » citoyennes formées par la Métropole en 2021. Il serait intéressant de relancer cette initiative mais avec des animations et un suivi pour évaluation des résultats.

- **Les déchets :**

- Les bornes de déchets alimentaires dépendent des services de la Métropole, qui organisent des campagnes de sensibilisation. Elles ne doivent pas être situées à plus de 200m des habitations et respecter la réglementation. On peut constater un respect d'utilisation (pas de déchets sauvages, pas d'autres déchets mis dans les bornes) contrairement aux bornes de vêtements et des bornes à verre.
- Des bio-seaux sont disponibles en Mairie et des composteurs pour les jardins peuvent être demandés auprès de Bordeaux Métropole.
- Depuis 2016, collecte des déchets verts et des déchets de la cuisine centrale de Bègles.
- Installation d'un bac à marée sur les bords de Garonne pour les déchets de la mer.

2) Containers à verres :

Audrey a reçu le tableau et la carte récapitulatif des 43 bornes à verre de Bordeaux Métropole. Il sera transmis aux membres du CDS. Les membres du groupe projet aimeraient savoir à quoi correspondent les points rouges et jaunes notifiés sur la carte.

Pour le projet de cartographie et de communication spécifique et pour déterminer les actions potentielles portées par le CDS, il faudra contacter le Service Propreté Urbaine ou le Service Déchets de Bordeaux Métropole (Monsieur Boris COUSIN).

Le groupe projet envisage de rencontrer sur une prochaine réunion les services propreté et déchets pour connaître leurs missions.

3) Les toilettes publiques :

Le service propreté a transmis à Audrey le tableau recensant l'ensemble des toilettes publiques à Bègles. La ville compte huit sanitaires traditionnels et trois sanitaires automatiques, dont l'entretien est assuré par un prestataire extérieur.

Une réflexion est également en cours pour réaliser une phase de test avec l'installation de toilettes sèches au Parc des sœurs.

Pour info, Audrey a demandé un devis à l'entreprise « Sanisphère » pour l'installation d'une toilette sèche « Sanilight » : 32672 € + 600 €/an pour nettoyage de la cuve. Le coût de ce type d'installation est donc élevé.

4) Divers :

- Pour la prochaine réunion, il est proposé au groupe projet un retour sur les concertations menées pour l'aménagement de deux espaces (parcelle située à l'angle de la rue André Lapelleterie ; parking Saki Limousin) par Benjamin Rochette, chargé de mission démocratie participative. La date reste à définir.
- La Fête de la morue aura lieu les 6, 7 et 8 juin 2025. Les membres du CDS sont invités à participer à deux temps (inscription auprès d'Audrey) :
 - Défi écolo le vendredi soir de 17 h 30 à 20 h 30 ;
 - Concours des gastronomes le samedi de 11 h 45 à 15h.
- L'assemblée plénière aura probablement lieu le vendredi 5 septembre de 10h à 14h (à confirmer) ;
- Une présentation du budget communal pour l'ensemble des groupes projets a été planifiée. Cette réunion aura lieu le mardi 17 juin de 15h à 16h dans la salle du Conseil.

La prochaine réunion du groupe projet « Bien Vivre » aura lieu **le mardi 10 juin 2025 de 14h à 16h dans la salle du conseil.**